BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1107

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAVRE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20260203. *Date de parution :* 22 octobre 2026. *Annonce numéro :* 2763.
Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

109 509 372 RCS Le Havre.
ANSSELIN THIBAULT.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : 14, Place Du Général Leclerc, 76280 Criquetot-l'Esneval.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 80000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Boucherie, charcuterie, volailles, conserves, produits laitiers.
Adresse : 14, Place Du Général Leclerc, 76280 Criquetot-l'Esneval.
Précédent propriétaire : 423 972 165 RCS Le Havre. **MAHIEU** (Stéphane). Nom d'usage : MAHIEU.
Date de commencement d'activité : 12 octobre 2026.
Publication légale : Actu.fr *du* 21 octobre 2026.
Oppositions : A CRIQUETOT L'ESNEVAL (76280), 14 Place du Général Leclerc, au siège du fonds vendu à et pour la correspondance et le retour des pièces domicile est élu à ELBEUF (76500), 10 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à l'agence « B COMMERCES & ENTREPRISES», rédacteur de l'acte et séquestre des fonds..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 12/10/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE de ROUEN le 15/10/2026, Dossier 2026 00045743. Référence : 7604P01 2026 A 01893. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 11 T Route De l'Esse 76280 VERGETOT. Adresse du nouveau propriétaire : 14 Place du Général Leclerc 76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..